

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

PRIME MINISTER'S OFFICE

SECRETARIAT GENERAL

**COMMUNIQUE A L'ISSUE DU CONSEIL DE CABINET
DU MERCREDI 31 MARS 2021**

Yaoundé, le 31 mars 2021

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Son Excellence Joseph DION NGUTE, a présidé ce mercredi 31 mars 2021 dès 10 heures, un Conseil de Cabinet auquel ont pris part, les Ministres d'Etat, les Ministres, les Ministres Délégués et les Secrétaires d'Etat.

Trois principaux points étaient inscrits à l'ordre du jour de ce Conseil, à savoir :

1. *un exposé sur les stratégies de développement de la recherche scientifique appliquée au Cameroun face à l'émergence des épidémies et des endémies;*
2. *un exposé sur les mécanismes de renforcement de la formation professionnelle au Cameroun en vue de la promotion de l'auto-emploi;*
3. *un rapport sur la situation de la pandémie du COVID-19 au Cameroun.*

Au terme du propos liminaire du Chef du Gouvernement, le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation a indiqué que plusieurs structures sont impliquées dans la recherche scientifique appliquée au Cameroun. De manière spécifique, l'Institut de Recherches Médicales et d'Etudes des Plantes Médicinales (IMPM) assure un rôle déterminant dans la recherche médicale. Cet institut s'est déjà démarqué par la production de médicaments contre les maladies infectieuses et les épidémies courantes, notamment le VIH-SIDA, la fièvre typhoïde et plus récemment le COVID-19. En complément, le Centre de Recherche sur les Maladies Emergentes et Ré-émergentes (CREMER) intervient dans le domaine de la surveillance épidémiologique et de la détection des maladies émergentes.

S'agissant spécifiquement des stratégies de renforcement de la recherche appliquée au Cameroun, elles s'articulent essentiellement autour de l'intensification des partenariats avec les différents acteurs impliqués, l'appui à la mise sous forme galénique des phyto-médicaments et la conduite des analyses en vue de déterminer les propriétés des produits issus de la pharmacopée traditionnelle. En guise de perspectives, le Ministre de la Recherche Scientifique entend (i) créer des incubateurs dans les instituts de recherche, (ii) valoriser la médecine traditionnelle en vue de renforcer le système de santé national et (iii) créer des plateformes de collaboration avec les acteurs publics et privés intervenant dans la recherche scientifique, afin de mutualiser les capacités scientifiques et infrastructurelles.

Le Conseil a ensuite suivi la présentation du Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, qui a d'emblée souligné le rôle clé de la formation professionnelle dans la réduction du chômage des jeunes et la promotion de l'auto-emploi. Il a ensuite insisté sur la nécessité de déconstruire les stéréotypes sur l'apprentissage professionnel, à travers un éveil des consciences par la sensibilisation de l'ensemble de la communauté.

Afin de renforcer l'intérêt des jeunes chercheurs d'emploi pour la formation professionnelle, le mécanisme déployé par le Ministre de l'Emploi vise à assurer une adéquation entre les besoins du marché du travail et les formations proposées dans les centres de formation. Ce dispositif repose sur trois principaux axes clés, à savoir (i) la collaboration avec le patronat et les chefs d'entreprises à l'effet d'offrir des formations adaptées à leurs besoins et assurer des débouchés aux apprenants, (ii) la construction et l'opérationnalisation de nouveaux centres de formation professionnelle et (iii) l'amélioration de l'accessibilité du coût des formations dans les centres publics.

Relativement à la situation de la pandémie du coronavirus au Cameroun, le Ministre de la Santé Publique a indiqué que la courbe des contaminations a progressé au cours des derniers jours, avec 5 556 nouveaux cas enregistrés. Les principaux foyers de contamination sont les Régions du Littoral, du Centre, de l'Ouest et de l'Est. Cependant, l'on observe une légère baisse de la pression sur les formations sanitaires, une réduction des cas sévères et une appréciation du taux de rémission.

Afin de consolider ces résultats, le Ministre de la Santé Publique a insisté sur l'importance de respecter les mesures barrières, la nécessité de multiplier les opérations de dépistage et l'impératif de référer systématiquement toutes les personnes malades vers les structures hospitalières agréées. Du reste, la stratégie de riposte à l'œuvre est appelée à entrer dans une phase plus offensive avec l'aménagement des centres supplémentaires de prise en charge des malades du COVID-19 et l'introduction prochaine de la vaccination volontaire.

Au terme des échanges consécutifs à ces exposés, le Premier Ministre a prescrit l'élaboration d'un mécanisme pérenne de financement du développement de la recherche scientifique appliquée, axé sur la mobilisation des capitaux privés, en complément des fonds publics déjà alloués à cette importante activité. Relativement au renforcement de la formation professionnelle, le Chef du Gouvernement a instruit le Ministre de l'Emploi d'examiner la possibilité de réduire le coût des formations au sein des centres publics et de parachever la mise en œuvre des projets de construction des Centres de formation professionnelle.

Concernant la lutte contre la pandémie du COVID-19, le Premier Ministre a demandé au Ministre de la Santé Publique de poursuivre les opérations de dépistage massif, en vue de la détection et la prise en charge précoce des cas. Enfin, le Chef du Gouvernement a instruit les Ministres du secteur éducatif de veiller à la désinfection des établissements scolaires et au renouvellement des kits de lutte contre le COVID-19, avant la reprise des cours du troisième trimestre.

Le Conseil s'est achevé à 13 h 30 mn.-

Yaoundé, le 31 MARS 2021

 Le Secrétaire Général des Services
du Premier Ministre,

FOUDA Séraphin Magloire